



Conseil économique et social

Distr. générale
5 mars 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1^{er}-26 juillet 2013

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme :

Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Note verbale datée du 12 février 2013, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la République islamique d'Afghanistan

La Mission permanente de la République islamique d'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de l'informer, conformément à la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale, en date du 26 novembre 1957, portant sur la création du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire et aux résolutions ultérieures de l'Assemblée et du Conseil économique et social prévoyant l'élargissement du Comité, que le Gouvernement afghan souhaite devenir membre dudit Comité.

Ayant l'une des plus importantes populations de réfugiés au monde, l'Afghanistan est bien au fait des difficultés que présente le retour ordonné, graduel, volontaire et sûr des réfugiés vers leur terre d'origine. En étroite collaboration avec la communauté internationale, notamment avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Afghanistan a permis à quelque six millions de réfugiés de rentrer chez eux, ce qui constitue l'un des plus importants rapatriements de l'histoire moderne. Mais malgré ces progrès encourageants, près de trois millions d'Afghans demeurent en exil dans les pays voisins.

Fort de ses décennies d'expérience et d'efforts visant à assurer la réintégration durable des réfugiés, le Gouvernement afghan a la ferme conviction qu'en devenant membre du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire, il pourra jouer un rôle unique et actif dans la protection et la promotion des droits des réfugiés.

La Mission permanente de l'Afghanistan serait reconnaissante au Secrétaire général d'appuyer auprès du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale sa demande concernant l'élargissement de la composition du Comité présentée ci-dessus.

La Mission permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies demande que la présente note verbale soit distribuée comme document du Conseil économique et social.

